

Chirurgiens : Pr G. Body, Pr H. Marret, Pr L. Ouldamer
Dr A. Jacquet, Dr T. Hebert, Dr I. Kellal, Dr J. Sangwann

Fiche d'information aux patients

Biopsie testiculaire

Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une **biopsie testiculaire chirurgicale**.

Ce document d'information a pour but de vous expliquer les principes de cette intervention.

QU'EST-CE QU'UNE BIOPSIE TESTICULAIRE ?

Une BIOPSIE TESTICULAIRE consiste en un prélèvement d'une petite partie du testicule pour analyse histologique et pour recherche des spermatozoïdes et de leurs précurseurs.

Elle permet donc de retrouver et de conserver des spermatozoïdes pour permettre une possibilité de grossesse(s) ultérieure(s).

L'intervention peut être réalisée sous anesthésie générale ou loco-régionale (péridurale ou rachianesthésie), selon votre choix et les décisions du chirurgien et de l'anesthésiste.

L'intervention est effectuée par une ouverture cutanée au niveau de la partie médianes des bourses entre les deux testicules. Dans la plus part des cas les fils sur la peau sont résorbables.

Selon les cas, la biopsie peut être uni ou bilatérale. Le chirurgien vous précisera le type d'intervention qu'il prévoit pour vous en accord avec le médecin du centre de procréation médicale assistée.

Quelle que soit le côté, l'intervention comporte une incision du testicule sur quelques millimètres pour prélever quelques grammes de pulpe testiculaire, lieu où sont formés les spermatozoïdes.

L'opération ne demande aucun traitement médical, préalable, seul le rasage des poils est souhaitable.

L'intervention est réalisée en ambulatoire, c'est à dire que vous rentrerez à l'hôpital dans le service de gynécologie 3^{ème} étage le matin à jeun vers 7h30. Vous retrouverez votre chambre dans l'après midi et vous pourrez sortir le soir si votre état le permet et si quelqu'un vient vous chercher. Une sortie le lendemain matin est parfois nécessaire si vous n'êtes pas en état de sortir le soir.

L'interne du service vous donnera à la sortie, l'arrêt de travail et l'ordonnance pour les antalgiques.

Les résultats de l'intervention vous seront donnés par votre médecin de la reproduction.

COMMENT SE DÉROULE L'HOSPITALISATION ?

❑ Avant l'opération :

Une consultation pré-anesthésique doit être réalisée 5 jours au minimum avant l'intervention.

Vous serez hospitalisé le matin de l'intervention, il est important d'être à jeun depuis minuit.

Après une prémédication, vous serez conduit au bloc opératoire, une perfusion sera mise en place puis l'anesthésie sera réalisée.

Il est indispensable de ne prendre aucun médicament contenant de l'aspirine dans les 10 jours avant et après l'intervention.

❑ Après l'opération :

Vous passerez en salle de réveil où la surveillance post-opératoire sera faite pendant 2 heures environ, avant de retourner dans votre chambre.

La perfusion intraveineuse est laissée en place pendant 4-6 heures en fonction du retour à votre état habituel.

Une surveillance régulière est effectuée pour rechercher la constitution d'un hématome.

La prévention d'une phlébite des membres inférieurs est assurée par un lever précoce .

Un saignement secondaire est exceptionnel au cours de la période post-opératoire.

La reprise d'une alimentation normale se fait en général dans les 6 heures suivant l'intervention.

La sortie a généralement lieu entre la 5ème et la 8ème heure post-opératoire.

Il est recommandé d'attendre 10 jours après l'opération pour reprendre une activité sexuelle et 3 semaines pour la reprise du sport.

Après votre retour à domicile, si des douleurs, des saignements, des vomissements, de la fièvre, une douleur dans les mollets ou toute autre anomalie apparaissent, il est indispensable de consulter votre médecin généraliste ou de contacter le médecin des urgences gynécologiques du service.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE BIOPSIE TESTICULAIRE ?

Aucune séquelle n'est à attendre de l'intervention, hormis la cicatrice. Cependant, il est souhaitable de respecter un délai de cicatrisation entre l'intervention et la reprise du travail (5-15 jours selon le métier). En effet la cicatrice réalisée sur les bourses peut provoquer une douleur pendant quelques jours imposant la port de slip plutôt que de caleçon pour maintenir les bourses lors des mouvements.

LES RISQUES ET COMPLICATIONS DE L'INTERVENTION

La biopsie testiculaire est une intervention courante et bien réglée dont le déroulement est simple dans la majorité des cas.

❑ Pendant l'intervention :

1- L'hémorragie :

Elle nécessite rarement une transfusion sanguine.

2- Les lésions d'organes de voisinage du testicule. elles peuvent se produire de manière exceptionnelle : blessure de l'épididyme, des voies spermatiques ou des vaisseaux sanguins, nécessitant une prise en charge chirurgicale spécifique.

❑ En post-opératoire :

1- L'hématome de la bourse ou des bourses :
Il peut se résorber tout seul s'il est limité et non extensif, et une réintervention est parfois nécessaire pour drainer l'hématome. Elle justifie la surveillance post-opératoire de l'après midi

2- L'abcès de la cicatrice ou de la bourse:
Il est traité par des soins locaux, et parfois par un drainage chirurgical.

3- L'infection testiculaire ou orchite :
Elle est généralement douloureuse se manifestant par une fièvre et des douleurs importantes parfois associées à des signes inflammatoires (rougeur) ou à un œdème. Elle sera traitée par antibiotiques.
Elle justifie que vous consultiez votre médecin traitant ou que vous appeliez l'interne de gynécologie des urgences.

4- La phlébite des membres inférieurs et l'embolie pulmonaire :
Leur prévention repose sur le lever précoce, en l'absence de risque particulier.

5- Comme toute chirurgie, cette intervention peut comporter très exceptionnellement un risque vital ou être à l'origine de séquelles parfois graves.

Certains risques peuvent être favorisés par votre état, vos antécédents ou par un traitement pris avant l'opération. Il est impératif d'informer le médecin de vos antécédents (personnels et familiaux) et de l'ensemble des traitements et médicaments que vous prenez.

Cette feuille d'information ne peut sans doute pas répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à questionner l'équipe médicale et l'infirmière !

Numéros de téléphone utiles

Accueil des consultations externes :
02 47 47 47 40 ou 02 47 47 47 71

Secrétariat d'hospitalisation de gynécologie :
02 47 47 92 21 ou 02 47 47 38 79

Accueil Urgences de gynécologie :
02 47 47 92 90 ou 02 47 47 47 47 poste 7 2087

Pour plus d'informations :
www.chu-tours.fr



www.chu-tours.fr